

François SARRAZIN

INTRODUCTION

En juillet 2012, s'est tenu à Angers un colloque consacré aux acteurs dont les initiatives, le pilotage et la coordination d'actions locales contribuent au développement agricole et rural, sous le titre : « Les élites agricoles et rurales : héritages et perspectives, quels responsables/entrepreneurs/*leaders* pour quel développement ? » La quantité des termes utilisés pour fonder l'objet du colloque illustre la pluralité des figures d'acteurs, des situations et des problématiques du développement local en liens étroits avec les sociétés environnantes.

Les figures du notable, intermédiaire obligé entre les sociétés paysannes et la société englobante, caractéristiques du XIX^e siècle, ou celles des propagateurs du progrès technique et du développement économique de l'agriculture, encadrés par le syndicalisme au XX^e siècle, sont-elles toujours d'actualité ou en voie de recomposition ? Voit-on apparaître de nouveaux acteurs du développement local ? Malgré la faiblesse numérique de leur population, les territoires ruraux, aux dynamiques démographiques et économiques contrastées et dans une relation de dépendance plus ou moins forte aux impulsions urbaines, sont confrontés à la nécessité de leur propre dynamisation et organisation. Ils doivent faire face à l'impact local des politiques sectorielles, aux capacités d'actions collectives des groupes sociaux présents sur leur territoire, à l'affirmation collective de biens communs locaux, etc. La question des *leaders* ou « élites » offre l'intérêt de sortir la question du développement rural de l'opposition factice villes/campagnes, les notables ruraux poursuivant la pratique, héritée des siècles précédents, de la double voire de la triple résidence : entre « château », capitale provinciale et séjours à Paris, ils sont à la fois de la ville et de la campagne et cumulent fréquemment des appartenances locales ou régionales multiples.

La régulation des échanges sociaux peut être dominée par le poids des héritages symboliques, le marché, la redistribution et/ou l'engagement volontaire, révélant l'influence personnelle, du patronage notabiliaire, des rivalités familiales, des oppositions entre clans, mais aussi des entreprises, du système politico-administratif local et des associations. Face aux enjeux de coordination, la diffusion ou la concentration des pouvoirs est toujours un problème à

résoudre pour le « bon gouvernement » de ces territoires. Au-delà des fonctions officielles, il convient de prendre en compte la multiplicité des groupes sociaux, acteurs à des titres divers de la vie des territoires.

L'enjeu du colloque fut donc de considérer les conditions économiques et sociales d'émergence des responsables/entrepreneurs/*leaders* et le devenir des territoires ruraux, de territorialiser l'analyse du rôle des « élites », en restituant l'épaisseur historique et l'assise sociale des territoires. Les participants ont confronté des recherches empiriques sur les modes d'action et d'intervention d'acteurs en situation de représentation de groupes sociaux, actifs dans la vie locale et le développement territorial. Le colloque a cherché à répondre à la question suivante : comment étudier le rôle des « entrepreneurs ruraux » dans la fabrication des territoires de proximité, selon quelles modalités d'engagements et d'actions, et pour quels résultats ?

Ce colloque apparaît comme un point d'étape nécessaire à l'observation des changements en cours dans la formation de ces responsables, entrepreneurs et *leaders* en liens étroits avec les changements en train de s'opérer à la fois dans les politiques agricoles, l'organisation de l'agriculture elle-même, la place de ces élites aussi bien dans la nation, dans l'Europe que dans les espaces ruraux (Hervieu, CS¹) et des débats sociétaux autour des enjeux environnementaux (Pinton et Purseigle, CS). Malheureusement, le colloque est resté très centré sur l'agriculture, seuls deux articles traitent du tourisme rural, deux des programmes *LEADER* dans les ex-pays de l'Est, et un seul traite de la formation hors agriculture (sur un total de vingt articles). Nous ne pouvons que regretter de ne pas avoir su mobiliser par exemple, les Pays d'art et d'histoire qui sont majoritairement ruraux, les Parcs naturels régionaux pour toutes les actions hors agriculture, et la Fédération française des festivals de musique et spectacle vivant pour tous les programmes d'animation culturelle dans les territoires ruraux, mais aussi les initiatives concernant l'autonomie énergétique et plus largement le développement durable. La connotation agricole des organisateurs y est certainement pour quelque chose. Notons que nous avons reçu des propositions de communication, qui, élargissant le sujet, n'ont pu aboutir², elles traitaient d'une industrie culturelle minoritaire ou des maisons familiales rurales dans le développement local, de l'animation socioculturelle de groupes d'adolescents, du rôle des néo-ruraux dans le renouvellement des élites locales, de l'intervention des collectivités territoriales dans le développement agricole et l'écologie territoriale, de la recomposition des élites patronales d'un territoire rural, des industriels dans la transformation de plantes industrielles. Tout cela

1. CS : membres du conseil scientifique étant intervenus pendant le colloque à l'occasion des séances plénières.

2. Derrière cette formulation se cachent différents cas de figure : des intentions de communication non acceptées, des non-présentations au colloque, des abandons de rédaction ou des refus de publication par le conseil scientifique.

pour bien souligner que ce colloque ne peut être qu'un point d'étape par rapport aux recherches à construire pour renouveler la réflexion.

Pour cet ouvrage, au-delà de la restitution du plus grand nombre possible de communications, nous avons procédé à une recension bibliographique de travaux significatifs en regard de la question du colloque. Nous avons sollicité William Genieys pour faire un point de synthèse sur la théorisation du fait élitare. Enfin par une analyse de contenu des séances plénières, nous avons cherché à restituer le plus fidèlement possible les contributions aux débats des membres du conseil scientifique, qui, sous la présidence de Bertrand Hervieu, ont animé et restitué les ateliers, lui-même étant en charge de l'allocation de clôture du colloque.

À l'ESA, une chaire « Mutations agricoles » en sociologie

À l'occasion de ce colloque, qui a réuni près de deux cents participants des mondes de la recherche, des organisations agricoles et des milieux ruraux, a été annoncée pour l'année 2013 la création d'une chaire d'enseignement et de recherche en sociologie intitulée « Mutations agricoles ».

La mise en place de cette chaire vise à développer trois thèmes de recherche et de formation initiale et continue centrés sur l'agriculture et les agriculteurs.

Les transformations du métier d'agriculteur

Nous partons de l'hypothèse d'une segmentation croissante du métier d'agriculteur, qui se traduit par un éclatement des identités et des conceptions collectives (du travail, de l'entreprise, des marchés et de la dimension sociétale). Ce mouvement est lié à la différenciation des mondes agroalimentaires en filières, une dynamique marquée aujourd'hui notamment par une séparation croissante entre les mondes des grandes cultures et de l'élevage.

Il s'agit ici d'entreprendre des recherches sur différents segments professionnels de l'agriculture. Et par-delà cette dimension, nous chercherons à les comparer à d'autres métiers en milieu rural, comme ceux de l'artisanat et du commerce, aux métiers de la santé humaine, en s'interrogeant également sur leurs interactions (redéfinitions croisées, coopérations, concurrences).

L'engagement collectif dans et autour de l'agriculture

L'étude des formes et des logiques d'action collective des agriculteurs a été particulièrement développée dans les années 1960-1970, puis elle s'est estompée. Mais depuis une dizaine d'années, les recherches ont repris sur cette thématique, autour du syndicalisme. Nous entendons ici mener des recherches sur trois dimensions de l'engagement collectif des agriculteurs : l'engagement coopératif et/ou mutualiste ; les relations entre engagements professionnel et politique ; les nouvelles modalités d'engagement collectif (groupes de « projet » informels, multi-appartenances, effets des réseaux socio-numériques).

Les dynamiques d'innovation et leurs conditions d'intégration sociétale

Les processus contemporains d'innovation en agriculture portent principalement sur les méthodes de production et de travail des agriculteurs et sur l'organisation de l'exploitation/l'entreprise dans ses rapports avec les filières et les territoires. Ils s'accompagnent d'enjeux nouveaux pour les agriculteurs, en mobilisant non seulement des savoirs différents mais la mise en œuvre de partenariats souvent inédits avec de nombreux milieux techniques et scientifiques – portant notamment sur l'agro-écologie, la génomique, la robotisation du travail, le recyclage et les énergies renouvelables, la logistique, l'informatisation. Ce troisième axe vise à développer l'étude des conditions sociales de créativité des agriculteurs, ainsi que des processus de coopération entre eux et des chercheurs et, enfin, de la place du conseil, un type d'activité en pleine transformation. Ces processus d'innovation renvoient également aux orientations du développement et de l'aménagement dans des territoires où l'agriculture occupe et exploite le plus d'espace, car son mode d'insertion conditionne de plus en plus les modalités de coopération avec les collectivités locales et les contenus des débats sur les changements techniques, économiques et sociaux dans ce secteur. En sus de l'analyse des innovations, deux thèmes nous paraissent particulièrement pertinents à développer en ce sens : la place de l'agriculture dans des contextes de périurbanisation chronique ; les expériences d'échanges de biens et de dialogue entre agriculteurs et consommateurs.

Le titulaire de la chaire : Roger Le Guen [r.leguen@groupe-esa.com].

François SARRAZIN

PRÉSENTATION DE L'OUVRAGE

Dans le premier chapitre, François Sarrazin présente les quelques sources qui furent aux origines du colloque. Tout d'abord il s'intéresse aux entrepreneurs agricoles et ruraux, *leaders* locaux du Léon aux XVI^e et XVII^e siècles, qui constituent sans aucun doute la référence idéal-typique de notre objet. Puis il rappelle la spécificité historique du fait notabiliaire. En se focalisant sur le Vendômois, il examine le rôle des notables comme entrepreneurs d'identité territoriale. Il fait ensuite référence aux différents acteurs engagés dans le progrès agricole selon les périodes historiques. Dans cette dynamique sociale là, le rôle des médiateurs que furent les abbés démocrates dans l'émancipation des agriculteurs bretons puis celui des conseillers agricoles comme organisateurs ou facilitateurs de l'organisation collective des agriculteurs est essentiel. Dans cette continuité, l'histoire spécifique de l'ESA fait le lien entre cette référence aux notables propriétaires agricoles et l'émergence des cultivateurs cultivants, futurs responsables de la modernisation agricole. Puis il revient sur la définition des dirigeants paysans de la modernisation agricole, il évoque ensuite les groupes professionnels dirigeants des bassins de production agricole contemporains. Mais aujourd'hui une autre problématique émerge, c'est celle des milieux innovateurs qui font intervenir des collectifs, producteurs de connaissances pour le développement agricole. Dans un autre ordre, à l'échelle des agglomérations, c'est l'émergence d'un néo-corporatisme local qui rend compte des capacités collectives de défense de projets de développement agricoles locaux.

Le deuxième chapitre restitue la conférence introductive prononcée par William Genieys, directeur de recherche au CNRS et directeur du CEPEL (Centre d'études politiques de l'Europe latine) à l'université de Montpellier 1, sur la sociologie politique des élites. Avec Vilfredo Pareto, économiste mais également sociologue, fondateur de la théorie des élites, il est question des origines et des controverses autour du mot élite et de l'élitisme, de la centralité du fait élitaire et du principe de la circulation des élites dirigeantes. Au-delà de Pareto, l'héritage des pères fondateurs italiens de la théorie des élites est riche et contrasté : Gaetano Mosca et sa théorie des classes dirigeantes ; Roberto Michels

et sa loi d'airain de l'oligarchie au sein des partis politiques ; Antonio Gramsci et le rôle des intellectuels au sein de l'élite dirigeante. Ensuite, ce seront les nord-américains : Wright Mills, dans les années 1950-1960, développe la thèse des élites du pouvoir, élite qui monopoliserait le pouvoir dans les systèmes démocratiques. À travers l'analyse de la structure du pouvoir de la ville de New Haven, Robert Dahl décrypte les process de gouvernement au niveau local. Son travail magistral récuse la thèse d'une élite monolithique du pouvoir, accaparant toutes les ressources sociales, politiques et culturelles. Il met en évidence le pluralisme démocratique. Retraversant l'Atlantique, à partir des années 1980, la transformation de la filière viticole du Midi rouge et la construction de la qualité des vins par les appellations d'origine contrôlée vont révéler la dimension collective des élites professionnelles. L'invention du Pays cathare, dans les années 1980-1990, élargit la réflexion au groupe d'acteurs hétérogènes formant une configuration d'experts, auxquels sont associés les élus locaux des petits villages ruraux du territoire, qui tous ensemble vont porter un programme de développement rural, subventionné par la communauté européenne et ses programmes *LEADER*. Enfin la démarche programmatique, développée au sein du CEPPEL, interroge méthodologiquement les acteurs qui portent certains programmes d'action publique ou certains programmes de modernisation.

Les contributions au colloque retenues pour cet ouvrage ont fait émerger cinq grandes problématiques. La première traite des notables, des conditions de leur domination politique dans la vie locale, la deuxième des agriculteurs et de leurs modalités d'engagement dans la vie politique et professionnelle, la troisième de l'entreprenariat touristique, la quatrième du couple formation militante et organisationnelle/formation générale des responsables et *leaders* agricoles et ruraux, la cinquième de la place des dispositifs de politique publique dans la constitution d'une élite du pouvoir local.

Le troisième chapitre est consacré à la notabilité des XIX^e et XX^e siècles. La première problématique revient sur trois figures emblématiques des élites locales :

- l'aristocratie héréditaire propriétaire terrienne impliquée dans le développement territorial au XIX^e siècle ;
- la figure du notable, issue de cette même aristocratie, et son étiolement dans la France du XIX^e siècle par le lent développement de la démocratie municipale ;
- le négoce régional, au XX^e siècle, dont le pouvoir économique le dote d'une capacité de domination des sociétés locales.

Mais en contrepoint à ces figures historiques, nous commencerons par une analyse de la paysannerie africaine face à la défaillance des potentielles élites locales.

Le premier article est celui de Raphaël Kouadio Oura parce qu'il pose cruellement le problème de l'absence d'élite locale dans le processus d'encadrement professionnel, économique et social des filières café-cacao en Côte-d'Ivoire.

Moins qu'une faillite des élites, l'auteur met en évidence l'existence d'un effet pervers organisationnel fondé sur la marginalisation des élites traditionnelles exclues du contrôle statutaire des coopératives. La politique de libéralisation du système de production et de commercialisation du café-cacao a eu des conséquences aussi désastreuses qu'inattendues. En désengageant l'État, la loi coopérative de 1997 a fait venir des dirigeants urbains et diplômés, entraînant une dépossession des paysans analphabètes et des chefs locaux, donnant libre cours à des pratiques de corruption de la part de directeurs sans contrôle. Une étude de terrain fait apparaître que la compréhension et l'appropriation par les paysans des règles de fonctionnement de la coopérative et des valeurs qui lui sont attachées, la fidélité et la confiance entre dirigeants et coopérateurs, sont favorisées par un niveau minimal de formation des paysans et de stabilité dans les prix pratiqués. Par là même, il montre les voies du changement : l'implication des populations locales dans les coopératives par le développement de l'instruction et la réintroduction des élites traditionnelles dans le système de contrôle des coopératives.

À l'inverse, Bertrand Goujon s'intéresse à la permanence de l'aristocratie terrienne du XIX^e siècle historique (jusqu'à la Première Guerre mondiale) dans le développement des territoires ruraux, grâce à la préservation d'un héritage symbolique et culturel, et à la conservation d'un ancrage foncier. Il fait le lien entre le maintien de la grande propriété aristocratique et la capacité de conserver un rôle social et politique de premier ordre. Cette capacité sera envisagée du point de vue de la modernisation des campagnes dans une logique socioculturelle d'exemplarité à partir de la Maison d'Arenberg qui, par ses trois branches nationales, met en évidence des modes d'intermédiation différenciés au profit des territoires dans lesquels elle est implantée. Mandats électifs et réseaux nationaux sont ainsi efficacement mis à contribution pour le développement local, justifiant et consolidant des positions politiques locales encore solides à la veille de la Grande Guerre.

Tiphaine Barthélémy, par la comparaison de deux destins électoraux au sein de la même famille de propriétaires terriens, met au jour les tensions et les fissures à l'intérieur d'univers sociaux qui, pour être dominants dans la société rurale locale, n'en sont pas moins travaillés de l'intérieur par des processus de mobilité sociale, ascendante ou descendante, susceptibles d'ouvrir la voie au changement. Les propriétés foncières des Kerjégu ne peuvent rendre compte de leurs succès politiques que parce qu'elles ont été le moteur d'un engagement social en faveur de l'instruction, par la constitution d'une ferme-école. Louis de Kerjégu, à la tête de la Société d'agriculture de Brest, favorise l'expérimentation agricole et la diffusion des savoirs, techniques et méthodes de culture modernes auprès des paysans. L'Association bretonne fédère les comices agricoles et sociétés d'agriculture, et coordonne, au niveau régional, les actions menées en faveur du développement économique local. Ainsi il obtient les suffrages d'une population rurale égalitaire.

Gaëlle Charcosset poursuit cette réflexion à partir d'une recherche conduite sur l'arrondissement de Villefranche-sur-Saône (Rhône), des lendemains de la Révolution à la veille de la Seconde Guerre mondiale. Elle revient sur la figure protectrice du notable, aristocrate, grand propriétaire, seigneur du lieu. Elle montre sa force, sa permanence, sa capacité d'adaptation mais révèle aussi les conditions sociales de son étiolement à partir de l'analyse de la construction de la fonction municipale. Ainsi elle oppose l'exercice solitaire du pouvoir des notables, fondée sur sa capacité médiatrice avec l'administration préfectorale, à la décision collégiale de certains conseils municipaux. Un groupe de propriétaires cultivateurs, en situation de relative indépendance économique, parvient à donner au conseil municipal la capacité d'établir une décision collégiale à laquelle le maire, fût-il aristocrate, paraît être soumis, fondant alors l'autonomie locale de la municipalité.

Le pouvoir politique n'est pas la seule voie à la domination sociale des territoires. Stéphane Le Bras analyse l'émergence, le développement et la mort de l'élite vitivinicole du négoce languedocien entre 1900 et 1980. Dans sa période de prospérité, outre le développement de la puissance syndicale et corporatiste, les négociants accaparent à la fois l'espace économique et social languedocien. En véritable élite du monde vitivinicole, ils visent à une certaine hégémonie qui passe par des stratégies de conquête et d'occupation des espaces territoriaux et des lieux de pouvoir : ceux des chambres de commerce, des instances juridictionnelles, de l'organisation professionnelle d'une filière de qualité et des institutions locales. Les maisons de commerce occupent de manière visible les espaces urbains, les résidences sont un modèle de modernité, l'espace social, leurs occupants portent sur eux leur réussite par une hexis corporelle distinctive.

Après cette référence historique aux figures traditionnelles des élites d'envergure régionale et nationale, fortement impliquées dans la vie agricole et rurale locale, le cinquième chapitre va s'intéresser aux agriculteurs et à leurs modalités d'implication dans le système politico-administratif local dans la période 1945-2005. Quatre contributions, majoritairement sociologiques, se tiennent au plus près des réalités d'implication et d'engagement des agriculteurs dans les institutions locales. En un sens, c'est le prolongement de l'article de Gaëlle Charcosset qui montrait l'émergence des propriétaires cultivateurs dans leur prise du pouvoir municipal que Gilles Laferté va poursuivre ici. Pourtant, ce qui domine dans cette partie, à une exception, c'est une forme de désenchantement de l'engagement agricole dans la vie publique locale, l'évidence de la place des agriculteurs étant remise en cause par la transformation sociologique des campagnes, les transformations institutionnelles de l'intercommunalité, la concurrence des nouveaux résidents de ces territoires, le manque de disponibilité du fait des nouvelles exigences techniques et économiques de leur métier d'agriculteur.

Gilles Laferté, dans une double démonstration, va faire le constat radical du déclin du pouvoir politique local et du pouvoir symbolique des agriculteurs dans le Châtillonnais, Côte-d'Or. Des années 1945-1970, il montre le processus de captation du pouvoir des moyens et gros agriculteurs modernisés, tenant le pouvoir local et le pouvoir foncier, dominant les classes populaires, ouvrières des bourgs industriels, ouvrières agricoles et artisanales des villages ruraux. La dotation économique de ces agriculteurs en fait une élite à l'échelle des villages. Depuis 1970, l'arrivée de nouvelles populations à capital culturel élevé et les exigences d'engagement professionnel sur leur exploitation et dans leur activité agricole les font se désintéresser de la chose publique. À partir des années 2000, au sein des caisses locales du Crédit Agricole, l'auteur montre le processus d'érosion du pouvoir des agriculteurs face à la technostucture bancaire qui, par les outils informatiques de gestion des clients, n'a plus besoin du capital social local de ses administrateurs pour prendre ses décisions techniques et commerciales. Cette situation génère de l'absentéisme d'administrateurs et la démission de quelques-uns d'entre eux, preuve de la désillusion d'un certain nombre.

Éric Doidy poursuit cette analyse en s'intéressant aux modalités d'engagement des représentants de la profession agricole dans les Pays au titre d'une représentation politique, d'une expertise technique ou d'une participation effective aux projets de territoire. L'auteur identifie trois modes d'engagement socialement situés, fondés sur une certaine définition du métier d'agriculteur, une appréciation de l'agriculture dans la société contemporaine et une évaluation du dispositif Pays du point de vue de ces agriculteurs. L'engagement institutionnel caractérise les délégations formelles à partir des responsabilités issues du syndicalisme majoritaire, où l'occupation de la place garantit la position corporatiste de la profession agricole et la valorisation de l'activité agricole dans ses formes modernisées et professionnelles. L'engagement défensif se situe de manière conflictuelle avec tout ce qui n'est pas la « vraie agriculture » dont ces porteparole, présents dans les Pays, sont les derniers représentants. L'engagement par projet rend compte des responsables agricoles investis activement dans le développement des Pays. C'est là que de nouveaux entrepreneurs collectifs se bâtissent une nouvelle légitimité. Ce faisant, l'auteur montre la recombinaison en cours de la représentation professionnelle dans les nouvelles structures de développement territorial que sont les Pays.

Philippe Bidet-Emeriau, à partir d'une enquête auprès des maires du département des Deux-Sèvres, étudie la place des maires agriculteurs. Le déclin du nombre des maires agriculteurs est attesté, du fait de la difficulté de concilier les deux activités, agricole et mayorale. Les exigences du mandat de maire changent et l'expertise semble prendre le pas sur la compétence d'autochtonie. La généralisation de l'intercommunalité conforte les élus dotés de compétences nouvelles et de beaucoup de temps libre. Le mandat d'élu local se professionnalise ce

qui suppose, au-delà des compétences requises, de la disponibilité. Le phénomène se ressent tout particulièrement parmi les jeunes agriculteurs moins disposés et disponibles que leurs aînés pour briguer les mandats de maire. L'intercommunalité accentue ces difficultés par la multiplication des temps de représentation qu'elle exige. En effet, les réformes territoriales en cours redéfinissent les modes de représentation politiques. Le pouvoir territorial se déplace vers les villes. Ce sont en définitive moins les compétences requises et les disponibilités nécessaires qui posent problème que la constitution d'un capital politique qui permette aux agriculteurs de se positionner dans les nouvelles strates de l'espace politique territorial.

Pourtant à l'inverse de ces interprétations de perte d'influence des agriculteurs ou plus exactement des profondes transformations de la représentation agricole dans l'espace public rural, Perrine Vandembroucke analyse les raisons du maintien d'une représentation agricole dans le pilotage d'un territoire particulier : les Monts du Lyonnais, dans la période 1970-2010. Une trentaine d'agriculteurs joue un rôle central tant dans la définition des priorités du plan d'aménagement rural (1971-1979) que dans l'élaboration récente d'un projet de territoire (2001-2009). Responsables tant dans les organisations professionnelles agricoles que territoriales (élus locaux, présidents d'associations locales), ils constituent une élite agricole plurielle qui négocie et travaille ensemble les orientations tant professionnelles que territoriales, au sein d'un comité, lié à la chambre d'agriculture, mais autonome statutairement. Trois profils de responsables professionnels y cohabitent de manière conflictuelle, néanmoins ils maintiennent des capacités de dialogue confortées par leurs ressources stratégiques au sein d'une communauté agricole rurale, confortant un corporatisme local.

La précision des travaux de recherche présentés dans cette seconde problématique sera sans aucun doute une ressource pour les travaux futurs sur la place des agriculteurs dans le développement économique et social de leur territoire. Ils constitueront des points de repère historiquement situés pour l'interprétation des changements à venir dans les diverses formes de représentation politique et professionnelle.

Le sixième chapitre n'est construit que sur deux articles, autour de la figure de l'entrepreneur touristique, dans deux espaces de moyenne montagne à deux périodes historiques différentes, et qui en font un sujet parfaitement autonome et parfaitement distinct de toutes les autres contributions. Derrière l'entrepreneur individuel ou connecté étroitement à lui, dans les deux cas, il s'agit de groupes sociaux ou de groupes familiaux qui engagent le processus de développement touristique de leur territoire.

Gilles Della-Vela revendique la référence au notable dans l'aménagement touristique sanitaire en moyenne montagne au XIX^e siècle. Mais ce notable se révèle être un groupe d'individus agissant de manière concurrentielle, dans des sphères complémentaires et à des échelles combinées, pour faire d'eux les

animateurs du nouveau développement économique de Villard-de-Lans. Ce sont leurs positions d'intermédiaires au sein du bassin touristique grenoblois par leurs familles, issues de la noblesse, du monde des affaires, de l'état-major, de la haute fonction publique ou du personnel politique, qui en firent les premiers pratiquants du tourisme et les investisseurs des générations suivantes. Focalisant son analyse sur un entrepreneur, aménageur du site, maire et conseiller général, au centre du développement touristique de ce territoire, l'auteur analyse les rivalités et les conflits entre les différentes familles d'hôteliers. Il conclut son analyse par le constat que le canton de Villard-de-Lans n'est pas dominé par la société englobante (le bassin touristique grenoblois) du fait de l'engagement de ses notables, acteurs du développement local de ce canton.

Vincent Marcilhac se focalise sur un chef étoilé (trois étoiles au guide Michelin) en un lieu *a priori* improbable, un col de moyenne montagne, à partir d'un village de 250 habitants. Ce chef et sa famille mettent en place un développement local à partir d'un tourisme gourmand. L'analyse de Saint-Bonnet-le-Froid rend compte d'une communauté familiale, sur la base de la famille élargie, construisant une stratégie de développement touristique global, fondée sur une excellence professionnelle gastronomique. Cette stratégie collective de famille élargie est entrepreneuriale pour elle-même et entrepreneuriale pour le territoire où certains occupent des positions éminentes au sein du système politico-administratif local et de la représentation professionnelle. Ils sont en position d'élus locaux dominants au sein de leur territoire, stratégie complétée par des prises de responsabilité nationale politique et dans les secteurs du commerce et du tourisme. À l'échelle locale, la valorisation des ressources alimentaires locales, la complémentarité des activités, la polyvalence des acteurs dans ces activités, l'implication dans la vie municipale et locale font de cette entreprise familiale élargie un modèle de développement local.

La troisième partie concerne les acteurs du développement local, celles et ceux qui prennent des responsabilités dans les structures locales de représentation et de développement économique. Mais conjointement à ces prises de responsabilités se pose la question de la préparation et de la formation préalables. C'est alors cinquante ans que nous allons parcourir qui vont opposer la formation militante et la formation sur le tas, à la formation initiale par l'institution scolaire.

À partir de l'étude du conseil d'administration de quatre coopératives, Sophie Lefranc-Morel analyse les conditions d'accès et les modalités d'exercice des responsabilités au sein des coopératives et de l'organisation professionnelle. Dans les années 1960, la plupart des jeunes entrant dans les conseils d'administration des coopératives ont été formés par la Jeunesse agricole catholique, avant d'entrer dans le syndicalisme agricole, par la branche « jeunes ». Ils partagent un projet syndical commun au sein du CDJA de la Loire, puis de la FDSEA, projet qui s'appuie sur une politique des structures pour garantir la dignité des

paysans. Les dirigeants actuels ont pris leurs premières fonctions au début des années 1990. L'instruction scolaire semble avoir remplacé pour partie le passage par la JAC. Le passage par le syndicalisme jeune n'est plus une obligation pour devenir administrateur de coopérative. La sensibilité économique des administrateurs paraît plus aiguë, la compréhension de l'environnement économique des coopératives requiert beaucoup d'implications, ainsi la plupart des dirigeants ont un mandat privilégié dans leur secteur d'activité, même si ce mandat n'est pas unique.

Jérôme Pelletier étudie l'émergence et l'affirmation de la place des agricultrices dans les organisations professionnelles agricoles du Loir-et-Cher entre 1960 et 1980. La marginalisation féminine au sein d'une profession dominée par les hommes oblige les femmes à épouser le métier, faute de statut juridique jusqu'au début des années 1980. L'exploitation n'autorise qu'un seul chef et donc, qu'un seul représentant au sein des différents organismes professionnels. Ce rôle revient aux maris qui prolongent ainsi leur position de chef de famille en dehors de l'exploitation familiale. Par ailleurs l'organisation des élections par scrutin de liste constitue une entrave puissante à la présence féminine. Au final, la représentation professionnelle féminine est marquée par des logiques de genre (activité éducative et petit élevage sont réservés aux femmes). Malgré cela, l'intégration des agricultrices à ces activités permet l'affirmation, entre 1960 et 1980, de responsables d'abord locales, qui usent des outils de gestion de la « vulgarisation » puis du « développement » et des mécanismes de représentation qui en découlent pour s'immiscer aux échelons départementaux en dehors de toute forme de reproduction sociale ou de promotion professionnelle.

Serge Cordellier éclaire de manière synthétique les questions esquissées dans les deux articles précédents. Comment se sont formés ceux qui ont contribué au développement agricole et local ? Quelles sont les conditions qui leur ont permis d'acquérir de l'expérience et de se construire socialement ? Dans les années 1960, la promotion collective agricole a favorisé l'émergence d'une génération nouvelle de responsables professionnel(le)s agricoles [certes majoritairement masculins], souvent né(e)s dans les années 1930 et suivantes et pour beaucoup issu(e)s des mouvements de jeunesse JAC et JACF (Jeunesse agricole catholique, Jeunesse agricole chrétienne féminine) qui allaient conquérir l'hégémonie dans les principales organisations professionnelles dont le CNJA et la FNSEA. Fondamentalement, la formation des responsables a reposé sur les mouvements associatifs d'éducation populaire qui représentaient diverses écoles de formation et qui ont favorisé l'émergence de très nombreux *leaders*. Cette situation n'a plus cours aujourd'hui. Les responsables actuels, toutes organisations confondues, parviennent aux postes de direction politique avec une expérience militante et organisationnelle des plus réduites du fait de la « massification » des cursus secondaires puis supérieurs de la formation initiale.

Catherine Nafti-Malherbe poursuit la réflexion sur la formation contemporaine à partir de l'analyse d'un dispositif d'apprentissage de formation en école d'ingénieurs (non agricoles) dont la question essentielle est la suivante : en quoi une pédagogie centrée sur le sujet permet-elle à une école d'ingénieurs de mener une ouverture sociale et une diversification des talents ? Au niveau angevin, certains chefs d'entreprises, persuadés de la nécessité de ce changement sociétal, ont décidé par anticipation de renouveler et démocratiser l'accès à des fonctions de haut niveau de leurs entreprises. Pour cela, ils ont pensé créer avec un chef d'établissement une école d'ingénieurs dans laquelle seraient modifiés les parcours pour une meilleure prise en compte du rapport au savoir des étudiants. L'article restitue le suivi pendant trois ans (2008-2011) d'une cohorte d'étudiants afin de repérer les modifications qui s'opèrent chez les étudiants, analysées par le biais d'une recherche participative.

Cette quatrième problématique propose une réflexion très générale sur les processus de formation initiale, continue et militante nécessaires à la formation des cadres de l'action locale. En une cinquantaine d'années, nous sommes passés d'une forte socialisation militante, qui a dû doter ses acteurs du local d'un bagage minimal de formation générale, à une élévation généralisée des niveaux de formation initiale auxquels ne sont pas associées les formes minimales d'expérience des socialisations nécessaires à l'action collective. L'incomplétude des savoirs et des savoir-faire est une constante du développement territorial qui rend indispensable l'intervention de mouvements militants qui peuvent eux-mêmes rester sourds aux états de marginalisation relative de certaines catégories de la population.

La dernière partie s'intéresse, avec cinq articles, aux rôles des dispositifs d'accompagnement des politiques de développement local, qui nécessitent des formes nouvelles d'expertise pour maîtriser à une échelle locale des processus de changement contraints ou délibérés. Ces dispositifs sont incarnés par trois types d'acteurs :

- des *agents de développement* : en montagne dans les années 1960, avec la transformation fromagère d'AOC ; en Argentine et au Brésil, dans les années 2000, avec l'approche comparée des processus d'accompagnement de l'agriculture familiale ;
- des *acteurs émergents (gestionnaires, managers de projets, élus locaux) à travers un dispositif de développement rural européen* : les groupes d'action locale de projets LEADER dans deux pays ex-socialistes, l'Allemagne orientale et la République tchèque ;
- la permanence des *grands élus* ou *notables* dans le développement agricole des Pays de montagne et des Parcs naturels régionaux.

Sylvain Brunier revient sur l'histoire d'un jeune conseiller agricole en charge d'un territoire d'agriculture de montagne. Alors que ses prédécesseurs ont échoué et sont partis après quelques mois, il parvient à redynamiser le secteur

en présidant à la création d'une coopérative de production laitière et de transformation fromagère, pérennisée au cours des trois décennies suivantes et toujours en activité aujourd'hui. Cette histoire singulière synthétise de nombreuses questions liées à la modernisation agricole et à l'exercice du métier de conseiller agricole. Le conseiller agricole joue un rôle fondamental puisqu'il est le relais des politiques départementales et nationales, tout en étant l'interlocuteur privilégié des agriculteurs du territoire dont il a la charge. À l'interface de logiques différentes, il fait également valoir sa propre vision du développement agricole grâce aux larges marges de manœuvre dont il bénéficie sur le terrain. La réussite de l'action entreprise pour relancer l'agriculture ne va pas sans soulever de difficultés car elle repose en grande partie sur l'activisme du seul conseiller, ce qui met à mal la prééminence symbolique des agriculteurs et de leurs responsables dans les actions de développement.

Marie Gisclard et Iran Veiga changent d'époque et de continent pour comparer la place des agents de développement dans le soutien à l'agriculture familiale en Argentine et au Brésil. L'action publique est envisagée comme une action co-construite par une diversité d'acteurs et réinventée au niveau local. Les agents de développement ont un rôle d'intermédiaire et constituent ainsi des élites de l'action publique locale. En Argentine, dans un contexte de faiblesse de la représentation et de la participation politique des petits producteurs, les agents de développement vont occuper un rôle central. Au sud-est du Pará, au Brésil, c'est l'institutionnalisation de l'agriculture familiale qui permet l'émergence des configurations développementalistes locales. Pour qualifier leur rôle dans les arènes locales et identifier dans quelle mesure ils peuvent être considérés comme des élites de la construction de l'action publique locale, les auteures analysent l'activité de médiation en opposant le généraliste et le courtier. Le généraliste construit du « sens commun » entre des milieux institutionnels différents, il collecte des points de vue, interprète des références et des savoirs, les met en contact et les fait circuler d'un milieu à l'autre. Le courtier agit comme un entre-metteur et cherche des solutions entre des groupes qui peuvent arriver à coopérer même s'ils ne poursuivent pas les mêmes objectifs et n'ont pas les mêmes intérêts.

Guillaume Lacquement et Jean-Claude Raynal s'intéressent aux campagnes de l'ex-République démocratique d'Allemagne. Le programme *LEADER* a pour but de favoriser l'émergence de systèmes d'action locaux au sein des GAL, groupes d'action locale, destinés à promouvoir l'intégration socio-économique des espaces ruraux par des formes endogènes de développement reposant sur la valorisation des ressources locales. Ces GAL mobilisent des acteurs divers, sollicités et impliqués pour leur niveau de responsabilité politique, pour leur activité professionnelle ou pour leur participation à la vie associative. La distribution des projets entre les membres du GAL confère aux élus et aux membres de l'administration un rôle privilégié dans la conception et le pilotage des actions. Ils forment

apparemment le groupe le plus actif capable de mobiliser les mécanismes et les rouages complexes du développement à travers ces programmes *LEADER*. Cette forme de municipalisation de l'action collective souligne en négatif le déficit d'implication des autres groupes sollicités au sein des partenariats, à l'exception d'un groupe d'entrepreneurs, chefs d'exploitations agricoles sociétaires, qui ont été les initiateurs ou les pionniers de l'adaptation de l'agriculture post-collectiviste.

Marie-Claude Maurel, à partir de la situation de la République tchèque, s'interroge sur le rôle des GAL comme lieu d'émergence d'un nouveau mode de gouvernance territoriale. Présentée comme un vecteur d'amélioration de la gouvernance locale, l'action *LEADER* est de fait mise au service des intérêts d'élus locaux et d'une poignée de citoyens engagés dans l'animation de la vie locale. Le pouvoir local encadre l'initiative locale, assume la responsabilité d'une captation des sources de financement et préside, au nom du bien commun, à sa redistribution au profit des opérations d'équipement communales. Portée par un *leadership* politique éclairé, l'entreprise de « municipalisation » du programme *LEADER*, observable dans les trois GAL étudiés, ne contribue pas à l'élargissement de la vie démocratique. Ce mode d'exercice du *leadership* politique n'est pas sans conséquence sur la participation et le degré d'implication des autres acteurs locaux, réduits au rôle de « suiveurs » au sein d'une figuration formelle dans les instances des GAL. C'est une des limites du transfert de ce modèle de développement local lorsqu'il prend appui sur « le gouvernement des meilleurs » au sein d'une démocratie représentative.

Laurence Barthe et Corinne Eychenne, dans la région Midi-Pyrénées, questionnent la place de l'agriculture dans le développement des territoires ruraux portée par les Pays et les Parcs naturels régionaux. L'originalité du propos concerne l'approche par le *leadership* dans la conduite du développement rural agricole. La redéfinition des objets du développement territorial contribue à construire une nouvelle arène politique locale qui permet à la fois l'affirmation de nouvelles catégories d'acteurs et le repositionnement des représentants de la profession agricole au regard de leur légitimité traditionnelle. Les organismes professionnels agricoles s'adaptent à ces nouvelles situations, soit en les court-circuitant, soit en les investissant pour mieux contrôler les nouvelles arènes initiées par les territoires de projet. Le *leadership* des conseils généraux repose sur l'aptitude politique de leurs élus, sur l'existence et la consolidation d'une ingénierie de développement dans le secteur agricole, et tient à leur capacité de mobilisation et de maîtrise de certains instruments et dispositifs de l'action publique dans le champ agricole. Profession agricole et collectivités territoriales s'affrontent autour de la maîtrise du *leadership* de la gouvernance territoriale agricole. Les auteures opposent clairement deux figures d'acteurs, les grands élus agricoles et les grands élus politiques qui s'affrontent sur les contenus de l'agriculture au sein du développement territorial. Ce faisant, ce dernier article

boucle la boucle de cette restitution du colloque, en ce qu'il revient sur la figure des grands notables, tels qu'ils ont été abordés dans la première partie, tout en justifiant leur analyse ici, puisqu'ils ne sont révélés que par leurs capacités de mobilisation dans les dispositifs d'action publique locaux.

Dans la dernière contribution, Roger Le Guen et François Sarrazin, organisateurs du colloque, restituent le bilan et les perspectives ouvertes par ce colloque à partir d'une analyse de contenu des échanges tenus en assemblée plénière, des témoignages filmés de quatre responsables agricoles et ruraux du Maine-et-Loire, de la table ronde avec des responsables du Grand-Ouest, de la restitution des ateliers par les membres du conseil scientifique présents et enfin de l'intervention de clôture de Bertrand Hervieu, président du conseil scientifique.